

La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

27^{ème} année - N°5168 - Lundi 27 Juillet 2026 - Prix : 200 Fc

INSCRIPTION AU PATRIMOINE À L'UNESCO :

Historique !



ASSURANCE MALADIE GÉNÉRALISÉE

**Miser sur une mobilisation nationale
pour élargir la couverture santé**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

12 Swafar 1447
Prières aux heures officielles
Du 26 au 31 Juillet 2026

Lever du soleil:

06h 27mn

Coucher du soleil:

18h 00mn

Fadjr : 05h 14mn

Dhouhr : 12h 17mn

Ansr : 15h 15mn

Maghrib: 18h 03mn

Incha: 19h 17mn



LITTÉRATURE :

L'artiste Mo Absoir publie son premier ouvrage

Le Lys Bleu Éditions publie *“Là où le soleil toise les rêves”*, premier ouvrage de Mo Absoir, artiste et poète comorien installé entre La Réunion et Paris. L'auteur présente son recueil comme une œuvre hybride, entre narration et slam, née d'une nécessité vitale d'écrire pour survivre. Ce livre est une plongée dans l'intime, une confrontation avec les blessures de l'enfance et une quête de paix intérieure.

« J'ai dû écrire par nécessité, j'ai pris la plume un soir telle une armure, un refuge, faire taire un lourd désespoir », confie Mo Absoir. Les mots deviennent sanctuaire face à une enfance cabossée, un espace où déposer les peines inexprimables. L'écriture, loin d'être un simple exercice esthétique, s'impose comme une thérapie, une manière de faire face aux blessures et de les apprivoiser. Dans ses vers, l'absence et l'abandon ne sont pas des thèmes abstraits, mais des réalités vécues, transformées en matière poétique. Mo Absoir se définit comme un “tailleur de mots”, une expression qu'il revendique en héritage au poète Mbandzi Mwenedji. « Je jongle avec ma plume comme un couturier manie son ciseau », explique-t-il, rappelant que son père était tailleur de tissus. De ce fil familial naît une métaphore puissante, le tailleur de tissus engendre le tailleur de mots. L'écriture devient ainsi un prolongement de l'artisanat, une manière de découper et de coudre les mots pour en faire des vêtements poétiques. Ses vers évoquent l'absence, l'abandon, mais aussi la résilience. « J'ai fabriqué à mon insu, à travers les mots, un bouclier contre le monde des adultes », raconte-t-il. L'enfant qu'il était a tenté de se convaincre que sa mère était morte pour ne plus souffrir de son absence. Devenu adulte, les traumatismes reviennent « comme un boomerang ». Ce livre est alors une tentative de

réconciliation entre l'enfant blessé et l'adulte en quête de paix. La poésie devient un espace de pardon, une manière de tisser des ponts entre les failles du passé et les espoirs de l'avenir. “Là où le soleil



toise les rêves” est une œuvre totale, qui donnera naissance à une lecture musicale et à un spectacle à travers des résidences artistiques. « Ce livre est un exutoire, une thérapie que je me suis offerte. Je l'ai écrit

pour qu'en moi germe la paix, et que ces mots frôlent si possible tous ceux qui s'y reconnaîtraient », affirme-t-il. L'ambition étant de faire de la poésie un art vivant, qui dépasse la page pour se déployer sur scène. Au-delà des écrits, l'auteur invite ses lecteurs à oser être eux-mêmes, à se parler sans détour, à pardonner et à s'offrir de l'amour. Pour lui, la poésie n'est pas une fuite mais une confrontation : « Je tiens à faire face à mes peurs, aller à la rencontre de mes blessures, questionner leurs provenances. » Ce livre est donc une invitation à l'authenticité, à la guérison et à la réconciliation avec soi-même. Pour l'heure, Mo Absoir se consacre à la promotion de son livre déjà en librairie depuis le 25 juin dernier, avec l'espoir qu'il soit bientôt accessible aux Comores, sa terre d'origine. « Hâte qu'il atteigne sa vraie cible et plus encore », finit-il.

Aticki Ahmed Ismael

CULTURE

Le CLAC d'Ikoni lance son programme “Vacances d'été”

Faire des vacances un temps utile, éducatif et festif. C'est le pari que relève le Centre de Lecture et d'Animation Culturelle d'Ikoni avec son programme “Vacances d'été”. Du 26 au 29 juillet, la CLAC ouvre grand ses portes aux jeunes, aux enfants et aux familles autour d'un programme riche, mêlant sport, jeux traditionnels, esprit d'équipe et culture musicale sous la tutelle d'Ali Mfaoume Andjibou Nourrat, la directrice du CLAC. L'ensemble des activités et l'inscription des enfants sont entièrement gratuits.

Les grandes vacances sont souvent perçues comme une longue parenthèse de repos. À Ikoni, elles seront une parenthèse active. La CLAC d'Ikoni, véritable carrefour culturel de la ville, lance son édition des Vacances d'été, quatre jours d'activités intenses pour animer la capitale de Bambao et offrir à sa jeunesse une alternative saine et épanouissante. L'objectif pour l'équipe d'animation est de faire vivre le centre, renforcer la cohésion sociale et valoriser les

talents locaux. « Dans un contexte où l'accès aux loisirs éducatifs reste limité pendant les congés scolaires, la CLAC s'impose comme un espace de proximité, sécurisé et créatif, ouvert à tous sans condition », a déclaré Ali Mfaoume Andjibou Nourrat, la directrice du CLAC d'Ikoni. Le coup d'envoi a été donné dimanche dernier, sous le signe de la compétition et de la convivialité. La journée sera ouverte avec un concours aux multiples facettes. Au programme, un "Food Challenge" qui promet rires et gourmandises, un concours de lancer franc et de tirs à 3 points pour les passionnés de basketball, ainsi que deux épreuves très attendues par les plus jeunes : la course de relais et la traditionnelle course d'eau. Des jeux qui allient adresse, rapidité et esprit d'équipe, rappelant les kermesses populaires d'antan. La dynamique sportive se poursuivra ce lundi 27 juillet avec un temps fort : le Tournoi Inter-CLAC. Cette rencontre inter-centres est bien plus qu'une simple compétition. Elle est un pont entre les jeunes de différentes localités, une occasion de se rencontrer,

de fraterniser et de défendre les couleurs de son centre dans un esprit de fair-play. Le football, sport roi, sera sans doute le catalyseur de cette journée de partage. Changement de rythme mardi 28 juillet. La CLAC fait un clin d'œil à notre patrimoine ludique. Place aux jeux d'enfance qui ont bercé des générations. « Au menu, le jeu d'aveugle, où la confiance et l'écoute priment sur la vue, et la corde à sauter, discipline à la fois sportive et artistique qui demande rythme et coordination. Un rendez-vous fixé à 11h00 qui devrait rassembler filles et garçons autour de

la simplicité d'un jeu qui ne nécessite que peu de moyens pour procurer beaucoup de joie », a-t-elle expliqué. Enfin, l'apothéose aura lieu le 29 juillet. Selon la directrice de la CLAC d'Ikoni, cette dernière journée a été pensée comme un moment de valorisation artistique et accessible à toutes les familles, l'inscription des enfants étant gratuite. L'artiste Dadiposlim animera un atelier musical. Une opportunité rare pour les jeunes passionnés d'apprendre, d'échanger et de s'initier aux techniques vocales et scéniques aux côtés d'un professionnel reconnu.

Et pour clore ces vacances d'été en beauté, la CLAC se transformera en scène ouverte. De 19h à 22h, la "Scène Toirabique" prendra place. Une scène libre, populaire et authentique, où chacun pourra exprimer son talent : chant, danse, poésie, comédie. Une invitation à célébrer la culture comorienne dans toute sa diversité et sa modernité. « Avec ce programme gratuit et inclusif, la CLAC d'Ikoni confirme son rôle essentiel. Bien plus qu'une bibliothèque, elle est un lieu de vie, d'apprentissage et d'émancipation » a-t-elle conclu.

El-Aniou Fatima

MADAGASCAR AIRLINES

FLY THE GREAT ISLAND

MADAGASCAR,
PLUS PROCHE QUE JAMAIS

VOLS DIRECTS

MORONI | MAHAJANGA | ANTANANARIVO

À PARTIR DE JUILLET 2026
2 VOLS PAR SEMAINE :
LES JEUDI ET DIMANCHE

IBL Comores SARL
GSA OFFICIEL DE
MADAGASCAR AIRLINES

+269 328 46 16 | +269 322 14 66

resa@iblcomores.com

Route Alliance, Moroni – Union des Comores

INSCRIPTION AU PATRIMOINE À L'UNESCO : Historique !

C'est officiel, six médinas comoriennes sont désormais inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO. Une consécration historique après vingt ans d'efforts, qui suscite une immense fierté nationale et engage l'archipel dans une préservation exemplaire, au service de la souveraineté culturelle et du développement local.

C'est une première. Les Sultanats historiques des Comores viennent d'être inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Aucun site comorien n'y figurait jusqu'alors. Le

26 juin dernier, La Gazette des Comores relatait la venue d'une mission conjointe ALIPH-UNESCO-médias chargée d'évaluer l'état des médinas et sultanats candidats. Un mois plus tard, à Busan, en Corée du Sud, où se tient jusqu'au 29 juillet la 48e session du Comité du patrimoine mondial, la victoire est tombée : les Comores décrochent leur première inscription. La reconnaissance porte sur six cités-États fondées dès le XIIe siècle. Architecture swahilie et arabe, remparts, palais, mosquées du vendredi, places publiques et quais de pêcheurs. Quatre médinas se trouvent à Ngazidja, deux à Ndzuani.

Ce sont les premiers biens du pays inscrits.

Le président Azali Assoumani a d'emblée écarté l'idée d'un musée à ciel ouvert : "Ces médinas ne sont pas des vestiges figés dans le passé." Puis est venue une fierté plus intime, partagée par tout l'archipel : "Je ne suis pas seulement le Chef d'un État qui vient de voir six de ses cités historiques reconnues par le monde entier : je suis, comme chacun de mes compatriotes, l'héritier de ces palais, de ces mosquées et de ces places publiques où j'ai appris très tôt que notre petit archipel avait une grande histoire où se conjugue à

merveille, l'Afrique, le monde arabe, le monde perse, l'Inde et l'Indonésie." Pour le chef de l'État, cette inscription raconte une mondialisation ancienne : "Elle rappelle au monde que nos îles ont su, bien avant les cartes modernes, relier l'Afrique orientale, la péninsule arabe et la Perse en un seul espace de civilisation." Il a conclu par une adresse à la jeunesse : "Je le dis souvent à notre jeunesse, et je le répète ici : nous n'avons pas à emprunter notre fierté à d'autres."

La suite s'annonce exigeante, car l'UNESCO impose des obligations renouvelées. Dans son discours à

Busan, le Président a promis d'y répondre par l'élaboration d'un plan de gestion pour chaque cité, à former des experts nationaux à la conservation du bâti ancien et à mettre en place une gouvernance partagée avec les communautés. Un Centre national de conservation des arts et de la culture est en préparation. À la clé, des métiers pour les jeunes, un tourisme patrimonial durable et une nouvelle attractivité pour l'ensemble des quatre îles de la lune, au passé millénaire.

Hamdi Abdillahi Rahilie

ASSURANCE MALADIE GÉNÉRALISÉE

Miser sur une mobilisation nationale pour élargir la couverture santé

Réunis le 23 juillet dernier à Fomboni, les responsables de l'Assurance Maladie Généralisée (AMG) ont lancé une vaste campagne de sensibilisation à l'intention des coopératives et des associations. Objectif : accélérer l'adhésion des ménages, renforcer la solidarité nationale et faire progresser la couverture sanitaire universelle. À cette occasion, les performances du dispositif, ses défis financiers et ses ambitions à l'horizon 2030 ont été présentés.

L'Assurance Maladie Généralisée (AMG) veut franchir une nouvelle étape dans son développement. Lors d'une rencontre organisée jeudi dernier avec les représentants des coopératives et des associations, ses responsables ont appelé les organisations de la société civile à devenir les principaux relais de la campagne nationale d'adhésion. Pour sa coordinatrice, Thouraya Saïd Abdou, la réussite de ce dispositif repose sur une mobilisation collective. Elle a insisté sur le rôle essentiel de l'État,

des professionnels de santé, des partenaires techniques et financiers, mais aussi des citoyens, afin de bâtir un système de santé solidaire et durable. Au cours de la présentation, trois priorités ont été mises en avant : assurer la viabilité financière du régime, améliorer la qualité de la prise en charge en privilégiant les centres de santé de premier niveau avant les structures spécialisées, et élargir le nombre de ménages affiliés.

Les chiffres présentés témoignent d'une dynamique encourageante. Les dépenses de santé représentent actuellement 72% des cotisations effectivement perçues, tandis que plus de 8,82 millions de francs comoriens ont déjà été remboursés aux établissements de santé partenaires. Selon les responsables, ces résultats confirment la solidité du système, même si l'augmentation du nombre d'adhérents demeure indispensable pour garantir son équilibre financier à long terme. Les statistiques montrent aussi que les hommes représentent 67% des cotisants, contre 33% de femmes. En



revanche, les femmes constituent 61% des bénéficiaires des prestations médicales, ce qui illustre l'impact de l'AMG sur leur accès aux soins. Le dispositif prend aussi en charge gratuitement les ménages les plus vulnérables, tandis que les autres cotisent selon leurs revenus, dans un esprit de solidarité. Ainsi, une famille de six personnes peut verser environ 5 000 francs comoriens par mois, certaines cotisations débutant toutefois à 1 500 francs.

L'un des temps forts de la ren-

contre a été le témoignage de Zaki Abdou Ahmed Allaoui, représentant du gouvernorat de Mohéli et adhérent à l'AMG. Il a raconté que l'intervention chirurgicale de son enfant, estimée à 60 000 francs comoriens, ne lui avait coûté que 15 000 francs, le reste ayant été pris en charge par l'assurance. « Cette assurance protège réellement les familles face aux dépenses de santé imprévues », a-t-il affirmé. Entre janvier et juin, le nombre de bénéficiaires directs a atteint 7 446 per-

sonnes, avec une progression record de 63% en mai. L'AMG ambitionne désormais de couvrir 20% de la population comorienne d'ici 2027, en s'appuyant sur un réseau de 68 structures de santé conventionnées réparties sur le territoire. Une ambition qui passe désormais par une adhésion massive des citoyens pour faire de la couverture santé universelle une réalité aux Comores.

Riwad

VIOL COLLECTIF À MOHORO :

Le dernier fugitif interpellé

Le quatrième suspect, jusqu'ici en cavale, a été interpellé il y a deux semaines par la police de Fombouni dans une habitation de Mohoro. Alors que la victime, une mineure de 15 ans, s'était évanouie durant l'agression dans ce même village, la plainte de sa famille a conduit au placement en détention provisoire des auteurs présumés.

L'affaire du viol collectif sur mineure qui a choqué Mohoro, dans la région de Badjini, connaît un nouveau rebondissement. Le dernier suspect, qui était en fuite depuis les faits, a été interpellé il y a deux semaines dans

une habitation de cette localité par la police de Fombouni.

La famille qui hébergeait le fugitif a été convoquée et entendue par le juge d'instruction avant d'être relâchée. Cette audition visait à déterminer les conditions dans lesquelles le mis en cause a pu se soustraire aux recherches pendant plusieurs semaines. Mais aucune charge n'a été retenue à ce stade contre les membres de ce foyer. Cette arrestation marque cependant la fin de la cavale du dernier suspect. Elle permet désormais à la justice de disposer de l'ensemble des personnes mises en cause dans ce dossier sensible. Pour rappel, les faits se sont produits à la sortie de l'école.

La victime, une jeune fille de 15 ans scolarisée à Mohoro, rentrait chez elle lorsqu'elle a été abordée sur le chemin.

Un premier individu lui a saisi la main pour l'arrêter, tandis qu'un second lui a masqué la bouche pour l'empêcher de crier et la séquestrer. Ils l'ont ensuite traînée de force dans une maison du village, où le crime a été commis. La victime a été violée à tour de rôle par quatre individus âgés de 17, 18, 19 et 20 ans. Selon les précisions des enquêteurs, l'adolescente s'est évanouie au moment de l'agression. Un cinquième jeune homme se trouvait également dans la maison : il lui a porté secours sans participer au

viol. Son intervention a permis à la victime de reprendre son souffle et de reprendre connaissance. Son rôle est donc distinct de celui des quatre agresseurs. La famille de la victime a porté plainte immédiatement après avoir découvert les faits, déclenchant l'ouverture d'une enquête judiciaire et la saisine d'un juge d'instruction.

Dans les jours qui ont suivi, trois des auteurs ont été interpellés et placés en détention, alors que le quatrième faisait l'objet d'un avis de recherche. Avec cette dernière interpellation à Mohoro, tous les suspects sont désormais entre les mains de la justice. Les quatre auteurs présumés sont donc placés

en détention provisoire, tandis que le cinquième jeune homme, celui qui a secouru la victime, a été placé sous contrôle judiciaire. Le magistrat instructeur poursuit ses investigations. Il doit prochainement entendre les mis en cause, les témoins ainsi que la victime, assistée de son représentant légal. La police de Fombouni indique que l'enquête suit son cours et que toutes les diligences nécessaires sont accomplies pour établir les responsabilités de chacun, dans le strict respect de la loi.

El-Aniou Fatima

SOCIÉTÉ

Concours national d'éloquence : 4 voix prêtes pour la finale

A l'occasion des demi-finales de la deuxième édition du Concours national d'éloquence, le 23 juillet dernier, Moroni a vibré au rythme des mots. Devant un parterre de personnalités dont, le ministre de l'Environnement et du Tourisme Abubakar Ben Mahamoud, l'écrivain Anzaouir Ben Aliou ou encore le directeur de Kenya Airways Robert Carolus, quatre candidats ont défendu, chacun à leur manière, une vision du pays et de ses traditions. Entre héritage culturel et responsabilité citoyenne, les prestations ont dessiné les contours d'une jeunesse capable d'argumenter sans violence.

Sur le premier thème, « le grand mariage est-il un héritage à préserver ou un obstacle à dépasser ? », les positions se sont opposées avec force. Vêtu d'un habit traditionnel et incarnant la figure du notable, Saïd Ali Yousseuf

a plaidé pour la préservation de cette coutume. En version comorienne, il a rappelé que « chaque pays a ses traditions », défendant le grand mariage comme un socle identitaire à transmettre. À contre-courant, Samia Soilihi Boina a choisi d'en dénoncer les dérives, le présentant comme « un obstacle à dépasser ». Une prise de position assumée, qui a nourri le débat et illustré l'objectif même du concours, celui de confronter les idées. Sur le second thème, portant sur la gouvernance et la responsabilité dans la construction des Comores, Windati Assani a livré une réflexion engagée sur le rôle des dirigeants et des citoyens, tandis que Rahmata Ali a proposé une lecture complémentaire, appelant à une responsabilité partagée.

Pour les organisateurs, cette diversité de points de vue est au cœur du projet. « C'est une activité citoyenne, apolitique et à but non

lucratif qui a comme objectif principal de donner la parole à la jeunesse, de promouvoir l'esprit critique et de montrer qu'on peut ne pas être d'accord sans recourir à la violence verbale », explique le co-organisateur Rachad Mohamed. Il précise que le public sera mis à contribution. « Les internautes vont voter à hauteur de 60%, tandis que le jury comptera pour 40%. » Amri Salim Houmadi rappelle, lui, les règles du jeu. « Les candidats n'ont pas choisi les thématiques ni leurs positions. Il faut du pour et du contre pour qu'un débat existe. » Au-delà de la compétition, les demi-finalistes retiennent surtout une aventure humaine. « Ce concours a été une véritable expérience pour moi j'ai appris à me dépasser et à m'auto-critiquer », a confié Windati Assani. Même sentiment chez Saïd Ali Yousseuf : « C'est une fierté d'être en demi-finale, peu importe l'issue, je repars avec beaucoup de leçons. »

Après des quarts de finale large-



ment suivis de plus de 547 000 vues en ligne et plus de 2 700 votants, la compétition entre dans sa phase décisive. Sur les 56 candidats initiaux, ils ne sont plus que quatre en lice. Deux d'entre eux décrocheront leur place pour la finale prévue le 8 août, avec à la clé 100 000 francs comoriens pour le vainqueur et le titre de « Meilleur orateur des Comores 2026 » et pour l'autre

finaliste, il gagnera 50 000 Kmf. Portée par un comité d'organisation de quatre membres, cette initiative confirme son ancrage dans le paysage national. Plus qu'un concours, elle s'impose comme un espace d'expression où la parole devient un outil de construction citoyenne.

Mohamed Ali Nasra

MUSIQUE :

Un projet engagé de Géré El-Mourad pour transmettre sa vérité

À quelques jours de la sortie de "Chapitre IV – Ngamzio", prévue pour le 7 août prochain, Géré El-Mourad dévoile un projet à la fois introspectif et engagé. Entre métaphore pédagogique, récit personnel et regard critique sur la société, l'artiste comorien poursuit une œuvre construite comme un parcours, où chaque projet devient un chapitre à part entière.

Avec Chapitre IV – Ngamzio, Géré El-Mourad inscrit son nouveau manifeste musical dans une continuité artistique assumée. Le choix du terme « chapitre » n'est pas anodin. « C'est mon 4^e projet, il est baptisé Chapitre, faisant référence à mon parcours professionnel d'enseignement », explique-t-il. Une manière de structurer son œuvre comme un livre ouvert, où chaque étape raconte une évolution, personnelle et artistique. Le visuel, marqué par un tableau noir et une écriture à la craie, renforce cette dimension pédagogique. L'artiste y apparaît de dos, micro à la main, comme à la fois enseignant et performeur. « Ça parle de ma vie quotidienne, ma routine, cours le matin et scène le soir. Un mariage entre l'éducation et l'art, l'école et la scène », confie-t-il. Une dualité qui résume son identité. « En résumé, c'est Géré El-Mourad et Foundi Soundi ». Mais derrière cette mise en scène se cache une réflexion plus profonde.

Le titre Ngamzio intrigue et interpelle. Pour en saisir toute la portée, l'artiste invite à revisiter ses précédentes productions. « Du premier au dernier, j'ai mangé puis été rassasié (Tsi Kura), j'ai vomé (ngamrapviho), j'ai dégusté le reste

(Nkahe), et maintenant j'arrête de manger (Ngamzio) », explique-t-il. Une métaphore forte qui traduit une évolution marquée par l'expérience, la saturation et, désormais, une forme de rupture. Ngamzio, précise-t-il, est « l'écho d'une vérité qui dérange ». Cette « vérité » est au cœur du projet. Elle s'inscrit dans une démarche presque investigative. « Après une investigation d'une enquête personnelle, je vous envoie un océan de témoignages, un royaume de paroles », affirme l'artiste. Le projet se présente ainsi

comme « une feuille de route, un bilan », où « des vérités vont se dévoiler et des secrets vont se révéler ». Plus qu'un simple projet musical, ce chapitre se veut telle une prise de parole, « une réponse avant toute question ».

La posture de l'artiste, visible sur le visuel, n'est pas anodine. De dos, en train d'écrire, il incarne à la fois le narrateur et le témoin. Un positionnement qui traduit son engagement, aussi bien dans l'éducation que dans l'art. « Un engagé de l'éducation. Un artiste engagé »,

résume-t-il simplement. À l'approche de sa sortie, prévue le 7 août 2026, Géré El-Mourad annonce un projet ambitieux, composé de 20 titres répartis en deux parties. Le public est invité à découvrir « un nouveau Géré, un nouveau style, une nouvelle transmission de connaissances », mais aussi une ouverture à d'autres univers. Le projet réunit notamment plusieurs figures de la scène comorienne, dans une volonté de collaboration et de diversité artistique. Entre slam engagé, narration personnelle

et dimension universelle, Chapitre IV – Ngamzio s'annonce comme une œuvre dense, construite et réfléchie. Un projet qui ne se contente pas de raconter, mais qui questionne, interpelle et transmet. Avec ce quatrième chapitre, l'artiste ne ferme pas un livre. Il en approfondit le sens, en invitant le public à lire entre les lignes, là où se nichent les vérités les plus dérangeantes.

Mohamed Ali Nasra



Amélioration des conditions de vie de enfants via l'athlétisme et des femmes paysannes par l'accès aux zones agricoles.

N'tsoralé, le 27 juillet 2026.

AVIS APPEL D'OFFRES POUR LA REALISATION DES TRAVAUX

Date de publication le 27 juillet 2026

Numéro de référence : AAO N° 002/2026/HOMA/FE2

L'association HOMA a obtenu une subvention de l'Agence Française de développement (AFD) dans le cadre du projet Facilité Emploi 2 pour la mise en œuvre du projet « Amélioration des conditions de vie de enfants via l'athlétisme et des femmes paysannes par l'accès aux zones agricoles ».

Dans ce cadre, l'association HOMA lance un appel d'offres ouvert en vue de la réalisation des travaux, nécessaires à l'exécution du projet. Les travaux sont répartis en trois (3) lots distincts :

- **Lot 1** : Construction d'une aire de sport, clôture, gradins, mini-parc et ouvrages annexes.
- **Lot 2A** : Terrassement et reprofilage de 7,3 km de piste agricole.
- **Lot 2B** : Traitement des fortes pentes par

ouvrages en béton armé.

Les soumissionnaires peuvent candidater à un ou plusieurs lots.

Conditions de participation

Peuvent participer au présent appel d'offres, les sociétés légalement constituées justifiant d'au moins deux (2) années d'existence et ayant réalisés des prestations similaires

Obtention du dossier d'appel d'offres

Les dossiers d'appel d'offres (DAO) peuvent être retirés auprès du siège de l'association HOMA sis à Ntsoralé Dimani, Grande Comore ;

Téléphone : 326 16 96 / 3418225.

Les demandes peuvent également être adressées par courrier électronique à : associationhomainfo@gmail.com, copie djombambaa-hamada483@gmail.com.

Calendrier

Date limite de réception des offres : 31 août 2026 à 12h00.

Les réponses aux demandes d'éclaircissements reçues avant le **15 août 2026** seront fournies au plus tard le **18 août 2026** et diffusées à tous les soumissionnaires ayant retiré le DAO. Dossier et modèle de soumission

Les offres devront comprendre : (i) les documents administratifs justifiant l'existence légale du soumissionnaire (Registre de commerce, patente valide, quitus fiscal valide...) ; (ii) une offre technique décrivant la méthodologie d'exécution, les moyens humains, les moyens matériels, le planning des travaux et les mesures de qualité et de sécurité.

SPORT :

Housseine Zakouani, aux Young Africans

Le mois de juillet aura été fructueux pour les internationaux comoriens évoluant à l'étranger. De la France, en Pologne, en passant par l'Angleterre et la Bosnie, c'est un flot incessant de transferts qui concerne des joueurs comoriens. Le dernier en date et non le moindre, concerne le très prometteur ailier Housseine Zakouani, qui vient de rejoindre le club tanzanien des Young Africans.

Après des débuts à l'Olympique de Marseille et un passage récent à Al-Zulfi en Arabie Saoudite, le jeune ailier des Cœlacanthes vient de signer un contrat de deux ans avec le tout puissant club de Dar Salam, le très charismatique Young Africans. Avec cette signature, Housseine Zakouani devient le deuxième international comorien issu de la diaspora à poser ses valises en Tanzanie, après le gardien de but, Ali Ahamada qui avait signé à l'époque au sein du club Azam FC. Si le montant du transfert n'a pas encore été communiqué, le joueur a bel et bien apposé sa signature de deux ans

sur le contrat qui le lie au club, en présence de son agent, Tarek Oueslati et du président Hersi Ally Saïd. Une très bonne affaire pour le joueur, qui va évoluer dans un championnat compétitif, et où, il aura un temps de jeu très conséquent par rapport à ces dernières saisons. Cette signature peut aussi poser dans le contexte de la prochaine Coupe d'Afrique des Nations en 2027, dont la Tanzanie sera parmi les pays hôtes. Pour l'agent du joueur, ce dépaysement peut aussi être une force pour le collectif de l'équipe nationale. Si pour nombre d'observateurs, le fait de quitter l'Europe pour l'Afrique est perçu comme un signe d'échec, Tarek Oueslati a une autre vision « Effectivement, si on ne connaît pas le football d'un avis extérieur on se dit pourquoi il part en Tanzanie. Mais comme vous le savez Young African est un grand club avec des moyens colossaux, ils mettent vraiment les moyens, il y'a l'envie d'aller loin, surtout qu'ils vont jouer la ligue des champions de la CAF, qui va lui permettre de s'aguerir. » Engagé dans un processus de modernisation depuis plu-



sieurs saisons, le club dirigé par Hersi Saïd est l'un des plus ambitieux sur le plan financier. On sait déjà que les salaires des meilleurs joueurs peuvent aller jusqu'à 15 000 \$ le mois, avec

des primes à la signature pouvant atteindre 100 000\$. Ce qui représente un budget de 33 millions de dollars pour la dernière saison, le club peut se permettre de faire plaisir à ses

joueurs. Évoluant au stade Benjamin Mkapa de Dar Salam, le club a dévoilé en début d'année le projet de construction de son stade, qui sera situé dans le quartier de Jangwani avec un coup de construction estimé à 112 millions de dollars pour une capacité de 25 à 35 000 places. Sur le plan sportif, l'agent du joueur estime que cette signature dans un championnat africain constitue un véritable atout pour le collectif d'Hubert Velud. « Et parfois, dans nos équipes nationales en Afrique, c'est bien mieux d'avoir des équipes homogènes qui connaissent les championnats locaux, qui connaissent les conditions. Quand ils jouent contre des équipes africaines, ce sont des joueurs qui sont prêts en général. » Une analyse qui laisse entendre que ce choix de carrière pourrait non seulement favoriser la progression individuelle du joueur, mais aussi renforcer la compétitivité des Cœlacanthes lors de leurs prochaines échéances continentales.

Imtiyaz



Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche et de l'Artisanat







Union des Comores

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N° 2026/003/UGP/CVA/DNSAE

Objet : Travaux de réhabilitation du Laboratoire de Multiplication de Semences de Diboini

1. Contexte

Le Gouvernement de l'Union des Comores a sollicité et obtenu un financement auprès du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) pour soutenir la mise en œuvre du projet intitulé « Renforcement de la résilience des systèmes agricoles et des chaînes de valeur intelligents face au climat dans l'Union des Comores ».

Ce projet vise à accroître la résilience des principales chaînes de valeur agricoles face au changement climatique, en s'appuyant sur l'innovation, la diversification des cultures et le renforcement des capacités locales, afin d'améliorer durablement les moyens de subsistance des petits exploitants agricoles et de renforcer leur contribution à l'économie nationale.

Une partie de ce financement sera affectée au marché relatif aux travaux de réhabilitation du Laboratoire de Multiplication de Semences de Diboini.

2. Objet du marché

Le présent appel d'offres concerne la réhabilitation du bâtiment abritant le Laboratoire de Multiplication de Semences de Diboini, comprenant notamment :

- Les travaux de réhabilitation du bâtiment abritant le laboratoire de multiplication de semences.

Dans ce cadre, la DNSAE, à travers le projet CVA, sollicite les

entreprises intéressées à soumettre leurs offres pour l'exécution des travaux décrits ci-dessus.

3. Retrait du dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté et retiré auprès du Secrétariat de la DNSAE, sis à Mdé (ex-Cefader), du lundi au vendredi, de 8h00 à 16h30.

Email : spmcdnsae@gmail.com

4. Dépôt et ouverture des offres

- Les offres devront être déposées au plus tard le 27 août 2026 à 14h00, à l'adresse indiquée ci-dessous.
- L'ouverture des plis aura lieu le même jour, à **14h30**, en séance publique, en présence des représentants des soumissionnaires.

5. Adresse de dépôt

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Artisanat
BP 41 – Moroni
DNSAE – Mdé, ex-Cefader
Secrétariat du Projet CVA
Email : spmcdnsae@gmail.com
Lancé le : 27 juillet 2026

Le Maître d'Ouvrage
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Artisanat



UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

France



Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi, du Travail, des Sports, des Arts et de la Culture

Direction Générale de la Maison de l'emploi

Projet FACILITE EMPLOI 2

Appel à projets n°2 à destination des organisations de la société civile (OSC)

Pour la réalisation d'initiatives ayant pour objectif le développement des emplois, des revenus et des services, particulièrement en milieu rural et pour les populations les plus défavorisées à financer par la Facilité Emploi

L'Union des Comores et l'AFD ont signé une convention de financement qui comporte une Facilité en subvention à destination des OSC, mobilisable par réponse à des appels à projets visant la sélection d'initiatives OSC pouvant contribuer à la réalisation de l'objectif global du Projet Facilité Emploi 2. Des lignes directrices ont été élaborées et seront adressées aux OSC qui en feront la demande, suite à la publication du présent Appel à projets.

L'objectif global du projet est de contribuer au développement des emplois, des revenus et des services, particulièrement en milieu rural et pour les populations les plus défavorisées, dans une perspective de réduction des inégalités. Son objectif spécifique est la professionnalisation des OSC comoriennes et l'amélioration de leur capacité d'accompagnement des bénéficiaires finaux.

1. Critères d'éligibilité

Pour être éligible le porteur de projet doit :

- Être une OSC à but non-lucratif (ou groupement d'OSC, avec chef de file désigné), dont le siège et les activités sont localisés sur les îles d'Anjouan ou de Mohéli
- Être enregistrée aux Comores depuis plus de 2 ans ;
- Justifier l'opérationnalité des organes statutaires (procès-verbaux des réunions d'Assemblée générale ou du Conseil d'administration) ;

Pour être éligible la proposition de projet doit :

- Comporter une durée comprise entre 12 et 24 mois ;
- S'inscrire dans le champ d'intervention du projet Facilité Emploi, notamment en ciblant en priorité les jeunes et/ou les femmes ;
- Solliciter un financement compris entre 30 millions KMF et 125 millions KMF ;
- Intégrer un cofinancement de la structure à hauteur de 5% minimum du coût total du projet.

2. Les activités économiques retenues

Par la mise en œuvre des interventions OSC, le projet ne cible pas de secteur d'activités en particulier, ni un type de bénéficiaire final spécifique (individuel ou collectif) mais il prend en compte les objectifs transversaux suivants :

- Réduction des inégalités de genre, des inégalités au détriment des jeunes et en défaveur des zones rurales
- Résilience aux changements climatiques
- Développement durable et préservation des ressources.

3. Dossier de candidature

Les pièces requises pour la pré-sélection des OSC candidates sont les suivantes :

- Une note succincte de présentation de projet, rédigée selon un modèle harmonisé dont le modèle sera transmis, en même temps que les lignes directrices de l'AP n°2, aux OSC qui se seront enregistrées comme candidates auprès du projet Facilité Emploi 2 : zone d'intervention, bénéficiaires et secteur d'activité ciblés, objectif central et résultats attendus, principales activités programmées, montant de la subvention sollicitée et principales rubriques budgétaires)
- Les documents légaux, administratifs et financiers de l'OSC

(copies certifiées conformes à l'original, par un représentant habilité de l'OSC), selon liste précisée dans les Lignes Directrices de l'AP.

Note - Les OSC retenues à l'issue de la phase de présélection fondée sur la note succincte seront invitées à déposer une proposition de projet complète, qui servira de base à la sélection finale.

4. Candidature

Les OSC intéressées peuvent s'enregistrer, au plus tard le 14 août 2026 comme candidate auprès du projet FE2 à l'adresse suivante : secretariat.faciliteemploi@gmail.com

Les demandes devront explicitement mentionner :

- Le nom complet et l'acronyme de l'OSC
- L'adresse du siège social de l'OSC
- L'identification complète du représentant de l'OSC (Nom, prénom, contact téléphonique, contact mail)

Les OSC inscrites par cette voie recevront en retour de mail le document de présentation de l'AP n°2 (lignes directrices) ainsi que le modèle de note succincte et annexes, à utiliser pour la proposition de projet qui sera évaluée lors de la phase de présélection.

Seules les propositions des OSC qui se seront auparavant inscrites selon la procédure ci-dessus seront prises en considération pour présélection.

Les propositions de projets, sous la forme d'une note succincte accompagnée du dossier administratif de l'OSC (dossier physique), doivent être déposées à l'adresse ci-dessous, **au plus tard le 07 septembre 2026 à 17h00** à l'attention de :

M. Hassani MALIK, Coordinateur du Projet FACILITE EMPLOI 2
Maison de l'Emploi- boulevard de Strasbourg - Moroni Union des Comores

Tél : +269 3372476 / Mail : secretariat.faciliteemploi@gmail.com
En objet : « **FACILITE EMPLOI2 : Appel à projets n°2 à destination des organisations de la société civile (OSC)** » ou par mail à l'adresse ci-dessus.

INFORMATIONS CLÉS

Élément	Information
Zone d'intervention	Anjouan et Mohéli
Bénéficiaires	Organisations de la Société Civile
Montant des subventions	30 à 125 millions KMF
Durée des projets	12 à 24 mois
Cofinancement minimum	5 %
Date limite d'enregistrement	14 août 2026
Date limite de dépôt des notes succinctes	7 septembre 2026 à 17h00
Contact	secretariat.faciliteemploi@gmail.com
Téléphone	(+269) 337 24 76

Tout dossier incomplet ou arrivé après la date et l'heure indiquée ci-dessus sera écarté.